

# Prévention des risques professionnels

et *Document unique*

Que nous apprend l'enquête  
auprès des TPE-PME ayant  
bénéficié d'une prestation  
sur l'évaluation  
des risques  
professionnels ?



**Le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail** est une instance régionale composée de représentants de l'État, des organisations syndicales de salariés, des organisations patronales et des acteurs de la santé au travail.

Dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail 2016-2020, ils ont agi sur **la prévention des risques professionnels dans les TPE et les PME**, plus particulièrement en organisant des formations sur l'évaluation de ces risques.

*Voici une synthèse des avis recueillis à la suite de ces initiatives.*

## Quelles sont les motivations des entreprises à l'inscription ?

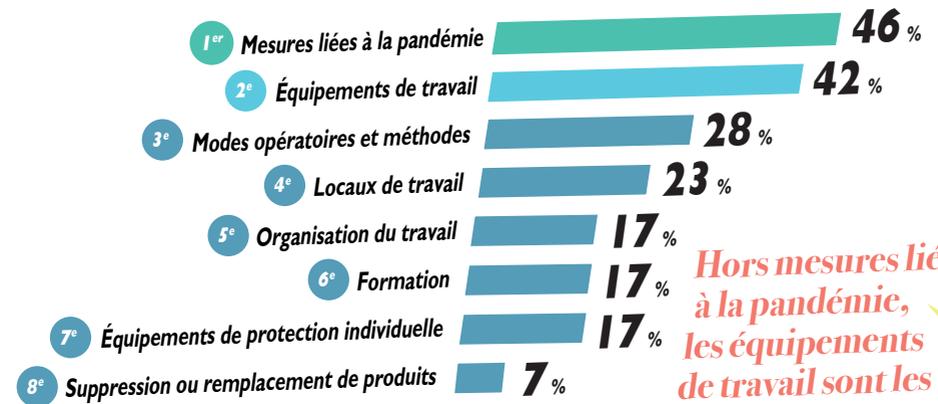


## À la suite de la prestation des résultats concrets

*Des prestations efficaces...*



## Quels types de préventions mises en œuvre ?



## Et des commentaires parlants !



## La prévention, ça marche !

L'enquête le montre, **se former à la prévention** des risques professionnels **répond à diverses attentes des TPE-PME.**

À l'issue des prestations nombre d'entreprises ont compris que la détermination d'un jour, c'était le confort du lendemain.



Il s'agit à la fois d'un **bénéfice pour la santé physique ou morale des salariés et des entrepreneurs** mais aussi **pour la performance économique et sociale des entreprises.**

## Pour agir sur la prévention, vous n'êtes pas seuls !

### *Les services de santé au travail*

Vous pouvez notamment être **aidés par les services de santé au travail**, véritables garants de la politique de prévention des risques en direction des TPE. Une garantie d'accompagnement personnalisé avec un plan d'action à la clé.

### *L'OPPBT pour le secteur du BTP*

Si vous êtes dans le secteur **d'activité du BTP**, vous pouvez bénéficier d'un **appui de l'organisme professionnel de prévention (OPPBT)** pour évaluer les risques et planifier des actions concrètes qui vous permettront d'être autonomes dans cette démarche.

*Et vous, où en êtes-vous dans votre démarche de prévention ?*

